

KIT D'ENTRETIEN ÉTUDE RSA

Le but de l'étude : recueillir des témoignages



Quels impacts potentiels ?

- L'INTENSIFICATION DU PHÉNOMÈNE DE NON RECOURS
- LES NOUVELLES SANCTIONS QUI POURRAIENT AGGRAVER LES RADIATIONS
- LE RISQUE DE GLISSEMENT VERS LE TRAVAIL GRATUIT
- L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SUIVI QUI POURRAIENT RESTREINDRE LE LIBRE CHOIX DE L'ALLOCATAIRE
- L'AUGMENTATION DE LA PRÉCARITÉ

Pourquoi ces rencontres ?

- Nous cherchons à collecter des **témoignages** de personnes qui bénéficient du **RSA** afin de documenter les effets de la **réforme Plein Emploi** sur leur quotidien. **Notre posture est scientifiquement neutre**, nous sommes là pour décrire le réel, et non dénoncer.
- En effet, celle-ci prévoit notamment un **contrat d'engagement** qui attribue automatiquement au bénéficiaire des attendus en termes de durée d'activité.
- Cet engagement va jusqu'à **15 heures d'activité obligatoires hebdomadaires à renseigner pour percevoir le revenu**.

Ainsi, nous souhaitons savoir comment cette réforme est vécue par les premiers concernés, leur donner la parole et les écouter, le tout dans la confiance et le respect de chacun et chacune.



Un projet en 4 étapes

- 1. Le recueil de témoignages** : la personne interrogée pourra librement relire la retranscription de son entretien.
- 2. La restitution aux intéressés** : les bénéficiaires et les bénévoles seront tenus au courant de nos observations.
- 3. La restitution aux institutions** : travailleurs sociaux et services publics du 92 auxquels nous feront part de nos conclusions et des axes d'amélioration préconisés.
- 4. Le suivi** : les bénéficiaires qui le souhaitent seront de nouveau interrogés pour suivre leur évolution.

Votre rôle



IDENTIFIER LES BÉNÉFICIAIRES VOLONTAIRES

Celles et ceux qui seront susceptibles de se confier à nous. Il faudra dès lors leur proposer un entretien, convenir d'une date, d'un horaire et d'un lieu qui arrangent la personne. Pensez bien à rappeler que c'est une **discussion**, que ça n'a rien de formel.



INSTAURER UNE RELATION DE CONFIANCE

Vous nous permettrez d'instaurer une relation et un cadre de **confiance** pour que l'entretien se déroule dans les meilleures conditions possibles.



PRÉVENIR LE BÉNÉFICIAIRE QUE VOUS POUVEZ ÊTRE PRÉSENT

Vous n'êtes pas obligé d'assister à l'entretien, sauf si le bénéficiaire le demande.



PRÉSENTER L'ENTRETIEN

Il est essentiel d'instaurer un climat de confiance dans lequel la personne interrogée se sent à l'aise et libre. Voici quelques principes à mettre en place :

- Ne pas parler "d'enquête" lorsque l'on présente l'entretien préférer le mot "**étude**" ou "**recueil de témoignages**".
- Préciser que leurs paroles et leurs informations sont strictement **confidentielles et anonymisées**.
- Préciser que la personne **n'a aucune obligation** de répondre aux questions qui lui seront posées.
- Demander **l'accord pour l'enregistrement** de l'entretien : celui-ci sera retranscrit par écrit.
- Indiquer à la personne que celle-ci pourra, si elle le souhaite, relire le texte et le modifier une fois qu'il sera retranscrit. Il est possible pour elle de s'opposer à l'utilisation de son entretien à n'importe quel moment.

LE CADRE

Dans cette même logique de confiance, le cadre est important. Là encore, nous avons répertorié les conditions optimales :

- **Prévoir un temps suffisant** (1h30 ou plus si nécessaire)
- **Privilégier un tête à tête**
- **Trouver un lieu** à la fois intime sans passages fréquents, mais pas trop formel : ce n'est pas un entretien administratif.
- **Prévoir de quoi grignoter** : nous sommes dans le cadre d'une discussion.